

# Conférence

## L'Europe de la Défense

*J'ai donné cette conférence cinquante fois en une quinzaine d'années - la dernière en 2016 – pour des publics très divers, civils et militaires, dans toute la France. Public privilégié : les sessions régionales de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN). J'actualisais mes conférences en fonction de l'évolution du sujet. Je fais le choix de conserver le texte de 2016, avec des appréciations et des jugements dont certains devraient être nuancés en 2023. J'apporte quelques corrections et précisions à mon texte par des alinéas en écriture italique et en retrait, écrits en 2023.*

On considère que l'acte de naissance de la Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC) date du sommet de l'Union européenne (UE) à Cologne en 1999, sur lequel je reviendrai. Mais tout n'a pas commencé en 1999 et on ne peut comprendre les développements de la PSDC des quinze dernières années sans rappeler brièvement ce qu'il en fut depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Je propose donc :

A – un bref survol historique de 1945 à nos jours

B – un examen critique de la relation Europe-Etats-Unis.

### **A – Survol historique**

#### **1 – L'union européenne occidentale (UEO) – 1948.**

Traité militaire entre Européens, l'UEO est « avalée » par l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan) dès sa création en 1949. La tentative de réveil de « la belle au bois dormant » par le Président Mitterrand en 1989 échoua face à l'obstruction britannique.

Mort officielle de l'UEO en 1999.

#### **2 – La communauté européenne de Défense (CED).**

Portée sur les fonds baptismaux par la France, elle est torpillée en 1954, au parlement, par la conjonction des gaullistes, des communistes et de la moitié des socialistes. Ainsi est mort-née cette armée européenne qui devait constituer le « deuxième pilier » de l'Alliance atlantique. Nous en sommes, hélas, restés jusqu'à aujourd'hui à un pilier nord-américain et aux 26 colonnettes européennes.

Quel gâchis.

### **3 – La France sort de l'organisation militaire intégrée (Otan).**

Risque terrible pris par de Gaulle en pleine guerre froide, coup très dur pour nos alliés : les PC, les escadres aériennes, la logistique, doivent quitter le territoire français et se tasser en Belgique, en Hollande, en Allemagne, augmentant considérablement le risque face aux frappes classiques et nucléaires du Pacte de Varsovie

Mon avis : cette décision est aussi discutable que celle prise en 2009 par Sarkozy de rentrer totalement dans l'Otan. J'y reviendrai.

### **4 – 1990 – 1991. Implosion du Pacte de Varsovie et de l'URSS**

William Colby, ancien directeur de la CIA, me disait à Washington en 1994 : « l'Otan a bien fait son boulot, il faut maintenant la dissoudre ». Il avait cent fois raison. La guerre Yougoslave et la première guerre du Golfe ont sauvé l'Otan. Quel dommage !

### **5 – Cologne – juin 1999 – Naissance de la PSDC.**

Des missions dites « de Petersberg » données aux armées européennes :

- Imposition et maintien de la paix
- Evacuation des ressortissants
- Aide humanitaire

Ce qui est mieux que rien mais n'a rien voir avec la défense stricto sensu du territoire de l'Europe et de ses populations, qui demeure l'apanage de l'Otan

Des moyens : une force terrestre de 60 000 hommes avec l'accompagnement Air et Mer. Une véritable « liste à la Prévert » dont les groupements tactiques 1 500 (GT 1 500) sont les derniers « produits dérivés », jamais utilisés à ce jour.

Commandement : pas d'état-major opérationnel permanent équivalent du SHAPE de l'Otan, lacune rédhibitoire qui conduit à constituer des PC « ad hoc » pour chaque opération, autour d'une « nation-cadre » volontaire : la France pour le Darfour en 2008, la Grèce pour la République centre africaine (RCA) en 2014.

**En résumé : un progrès timide – a minima – vers une autonomie de l'Europe en matière de défense.**

### **6 – Le « traité modificatif de Lisbonne » en 2009.**

Mauvais succédané du « Traité constitutionnel de l'UE » tué dans l'œuf par le NON au référendum français. La Défense a moins souffert de cet échec que d'autres domaines mais sous la pression du Royaume – Uni, le « ministre des Affaires étrangères » prévu par le traité restera un « Haut-représentant » et, circonstance aggravante, le premier titulaire est ... une Anglaise ! Récusés également le drapeau, la devise (Unité dans la diversité), l'hymne de l'Union européenne.

## **7 – Le sommet de Strasbourg – Kehl – avril 2009.**

La France reprend sa place dans l’Otan.

Deux arguments principaux avancés par Sarkozy :

- En finir avec la suspicion de nos alliés sur nos arrière-pensées à l’égard de l’Otan,
- Relancer la PSDC en « européanisant » l’Otan. Résultat (en 2016) : nos alliés européens, libérés du « poil à gratter » français sur la question de la Défense, peuvent s’abandonner avec encore moins de scrupule à « la culture de soumission aux Etats-Unis » (selon l’expression de Yves Boyer, de la Fondation pour le recherche stratégique (FRS). Par ailleurs, pas le moindre indice de sursaut de la PSDC ; pas plus de visibilité de l’UE en tant que telle dans les instances de l’Otan ; pas le moindre coup de frein donné à une Otan qui, sous domination américaine, veut s’affirmer toujours plus PARTOUT et POUR TOUT.
- Rapport de Védrine de 2008 demandé par Sarkozy avant sa décision de 2009 : « Une intégration de la France dans l’Otan lui donnerait sur les Etats-Unis une influence comparable à celle des autres alliés, c’est-à-dire quasi nulle »
- Article de M. Juppé dans Le Monde, début 2009 : « Ne va-t-on pas à un marché de dupes ? »
- Un sous-chef de l’Etat-major des armées (EMA) – dont je tairai le nom – m’a dit à la fin de la « grand-messe » du 19 mai à l’Ecole militaire, c’est bien Sarkozy qui a conclu : « C’est la mort de la Défense européenne ».

## **8 – Les traités franco-britanniques du 2 novembre 2010, dits de Lancaster House.**

Sans entrer dans le détail :

- Un traité de coopération couvrant treize domaines déclinés en « initiatives communes ».
- Un traité propre au domaine nucléaire, signé pour 50 ans, compte tenu des gros investissements qu’il implique.

Sur le fond, on pourrait se réjouir que ces deux puissances européennes majeures dans le domaine de la Défense veuillent multiplier leur coopération.

En réalité, comme toujours, le Royaume-Uni donne la priorité au bilatéral sur le communautaire, avec l’arrière pensée de vider la PSDC de son contenu potentiellement fédéral. « Ce traité va contre la PSDC » disait Nicole Gnesotto – experte en matière de Défense – à Enghien le 5 mars 2011. Au-delà de ces traités de Lancaster House, nous devons nous souvenir que le Royaume-Uni ne veut pas d’une Europe politique, ne veut pas d’une défense européenne, ne veut pas d’une armée européenne. Ce n’est pas un procès, c’est un constat.

*Je disais cela en 2016. Depuis, le Royaume-Uni est sorti de l’UE, ce qui limite beaucoup, sans l’annuler complètement, sa capacité de nuisance contre la défense européenne.*

## 9 – Le sommet de l’Otan de Lisbonne les 19 et 20 novembre 2010.

Sujet important : le bouclier anti-missiles balistiques (ABM) installé en Europe par les Etats-Unis avec une participation modeste, pour commencer, des Européens (200 millions d’euros sur un total de 21 milliards en fin de projet).

21 milliards d’euros, c’est une très grosse affaire pour le complexe militaro-industriel américain ! Ce système est aussi un chiffon rouge agité devant le taureau russe avec lequel les Etats-Unis avaient pourtant signé un accord interdisant tout système anti-missiles balistique.

Plus généralement, l’Otan est et doit rester, pour les Etats-Unis « le cheval de Troie » introduit en Europe pour y vendre leur ferraille dont, au premier rang, leurs avions de chasse. A l’appui de mon propos, je cite un extrait de l’audition du général Bentegeat – ancien chef d’état-major des armées (CEMA) et ancien président du comité militaire de l’Union européenne – devant la commission de la Défense et des Relations internationales du sénat le 12 février 2013 :

« Il ne faut pas se laisser dévorer littéralement par l’Otan en nous laissant entrainer dans de coûteux programmes qui assècheraient nos maigres budgets et bénéficieraient, en fin de compte, à l’industrie américaine de Défense ».

Quelques chiffres, en conclusion de cette première partie, pour illustrer l’écart entre l’effort de défense respectif des Etats-Unis et de l’Union européenne, chiffres tirés de l’étude annuelle (2013) de l’association Euro-Défense / France.

	EU	Rapport EU/UE	UE
Effectifs militaires(en millions)	1,5	1,01	1,48
Dépenses militaires (en millions d’€)	587	3,23	183
Dépense par habitant en €	1862	5,18	360
En % du PIB	4,08	3,4	1,2

*Les chiffres de 2013 ont varié depuis 10 ans et varieront encore mais les rapports restent sensiblement les mêmes. Ils ne disent pas le gaspillage énorme résultant de 27 budgets de défense nationaux non coordonnés.*

Puissance économique comparable aux Etats-Unis, l’Europe est pratiquement sans influence politique sur la marche du monde, même là où ses intérêts sont directement engagés, comme au Proche et Moyen-Orient et en Europe orientale.

Au-delà des discours lénifiants, le citoyen d’Europe doit le savoir et réagir : ce sont les gouvernements d’Europe qui sont responsables de cette abdication et non le gouvernement des Etats-Unis.

## **B – Examen critique de la relation Europe – Etats-Unis**

Cet écart abyssal entre les capacités de défense entre l'Europe et les Etats-Unis conduit à une culture de soumission de l'Europe qui a ses origines dans l'après Deuxième Guerre mondiale. En 1945, l'Europe exsangue n'avait d'autre choix que de se placer sous la protection des Etats-Unis – au travers de l'Otan – face à la menace colossale du bloc de l'Est concrétisé par le Pacte de Varsovie. Aujourd'hui, l'Union européenne a un PIB annuel du même ordre que celui des Etats-Unis, soit environ 15 000 milliards d'euros (en 2016) et a théoriquement les moyens d'assumer elle-même sa défense, ce qui n'exclurait pas une alliance de défense classique avec les Etats-Unis.

On pourra dire- on entend dire - que si « le grand frère » veut bien continuer d'assumer la responsabilité d'une grande part de la défense des Européens pourquoi ceux-ci ne feraient-ils pas des économies sur leurs dépenses de défense ? C'est exactement le raisonnement que tiennent les gouvernements européens, sans le dire aussi crûment à leurs ressortissants. La vérité est que lorsque l'on abandonne à un autre – serait-il un allié de toujours – la responsabilité de sa propre défense, encore faut-il que ce « délégataire » donne des garanties suffisantes qu'il tiendra ses engagements.

Arrêtons-nous un instant sur cet engagement théorique des Etats-Unis résultant de l'article 5 du traité de l'Alliance atlantique. Pendant toute la guerre froide, interdire l'arrivée des Russes sur les côtes atlantiques était une question de vie ou de mort pour les Européens et une question de vie tout court pour les Américains. Or les Européens ne se sont pas satisfait des seuls termes d'un traité mais n'ont cessé de demander des assurances concrètes de l'engagement américain en cas d'attaque du Pacte de Varsovie. C'est ainsi que plus de 300 000 GI stationnaient en Europe et qu'y était stocké un nombre considérable d'armes nucléaires tactiques, ainsi que le matériel lourd d'un corps d'armée planifié en renforcement rapide depuis les Etats-Unis. On peut donc dire que pendant la guerre froide existait une véritable communauté d'intérêts et de destin des deux côtés de l'Atlantique et que Kennedy pouvait s'autoriser à dire lors de sa visite historique à Berlin : « Ich bin ein Berliner ! ».

Qu'en est-il aujourd'hui ? Dix fois moins de soldats américains en Europe, pratiquement plus d'armes nucléaires américaines, plus de corps d'armée en renforcement potentiel.

Cette culture de soumission aux Etats-Unis est donc aujourd'hui injustifiable et scandaleuse. Scandaleux que 500 millions d'Européens dépendent, pour leur défense, de 300 millions d'Américains. Irresponsable de demander aux Etats-Unis de prendre des engagements qu'ils ne pourront ni ne voudront tenir. Indigne des pouvoirs européens d'attendre d'autrui ce qu'ils peuvent assumer eux-mêmes, c'est-à-dire rien de moins que la défense de leur territoire et de leur population, le cœur du domaine régalien.

J'ai dit et écrit depuis vingt cinq ans que je souhaitais la mort de l'Otan, brutalement ou à petit feu. Pourquoi ? Parce que les pouvoirs européens seraient alors dans l'obligation de prendre leurs responsabilités et d'édifier une défense européenne indépendante – et pas seulement autonome – qui pouvait exister depuis 1954, date du rejet de la CED. Cette indépendance stratégique serait concrétisée par une armée européenne qui serait – pour

commencer – l’Otan sans les Américains. Je crains hélas que les pouvoirs européens n’aient pas le courage d’une telle décision, pour longtemps encore. C’est pourquoi le mieux serait que les Etats-Unis eux-mêmes décident la mort de l’Otan, organisation obsolète et illusoire.

*Sur cette question au moins, vive la réélection possible de Trump qui avait manifesté sa volonté de mettre fin à cet engagement des Etats-Unis en Europe, au travers de l’Otan, alors que, dans le même temps, le président Macron déclarait l’Otan « en état de mort cérébrale ».*

*L’attaque de l’Ukraine par la Russie en février 2022, entraînant le soutien massif des Etats-Unis dans le domaine militaire, ainsi que le renforcement du « flanc est de l’Otan, de la mer baltique à la mer noire changent-ils la donne ?*

*N’est-il plus permis de douter de l’engagement américain en Europe en cas de guerre. Une chose est de gesticuler aux frontières de l’Ukraine, serait-ce à coups de milliards de dollars, autre chose est de s’engager concrètement, par exemple sous forme d’une no flying zone de l’Otan – zone d’interdiction du ciel aux avions russes –comme le demandait instamment le président Zelenski au début du conflit.*

*Plus grave encore : en cet automne 2023 les soubresauts de la politique intérieure des Etats-Unis font douter de la pérennité du soutien à l’Ukraine. La chambre des représentants à majorité républicaine a décidé de supprimer une nouvelle tranche de dix milliards de dollars destinés à la livraison d’armes à l’Ukraine.*

*Le président Zelenski a participé, le 5 octobre 2023, en Espagne, au troisième sommet de la Communauté politique européenne. Il était venu y chercher l’assurance que les vingt sept de l’Union Européenne ne le lâcheraient pas si Washington venait à faiblir. Je retiens cette phrase de son discours : « Nous ne doutons pas de la force de l’Otan mais aucun d’entre nous ne veut savoir ce qui se passerait si l’Otan devait défendre l’un d’entre vous ». La lucidité de ce chef d’Etat aux abois doit faire réfléchir. Il aurait pu dire la même chose en d’autres termes : « Etes-vous si sûrs que les Etats-Unis tiendront leur engagement résultant de l’article 5 de l’Otan si un pays européen est attaqué ? ». Lui-même semble bien avoir des doutes.*

*Nous devons savoir qu’en raison de son système démocratique très particulier, les Etats-Unis sont **un colosse à tête d’argile**. Ils ont élu un Trump prêt à jeter l’Otan par-dessus les moulins. Ils peuvent réélire le même ou un autre de même acabit. Je le redis avec force : nous ne pouvons ni ne devons confier notre défense à ce pays. Ce n’est pas un procès, c’est un constat.*

Je voudrais aller plus loin dans cet examen critique de la crédibilité de l’engagement des Etats-Unis pour la défense de l’Europe en mettant en cause ce qui constitue le fondement très généralement admis de cette crédibilité, à savoir la réalité supposée d’une civilisation euro-

atlantique, d'une communion d'intérêts et de valeurs de part et d'autre de l'Atlantique et, par conséquent, de la nécessité et de l'évidence d'une défense commune de ces deux parties d'un même corps.

Je le dis à regret : je ne crois pas du tout – comme beaucoup d'autres – à cette unité fusionnelle. Je vais donner quelques exemples de ce même doute au travers de courtes citations.

- La première est de Robert Kagan, politologue néoconservateur bien connu aux Etats-Unis, auteur du livre « La puissance et la faiblesse » (2003) dont voici la première phrase :

« Il est temps de cesser de faire comme si l'Europe et les Etats-Unis partageaient la même vision du monde, ou même s'ils vivaient sur une même planète ».

- La deuxième est de Patrice Hugonnet, professeur d'histoire française à Harvard, très francophile :

« Nous sommes en train de vivre un grand tournant dans l'histoire de ce vieux couple (Etats-Unis – Europe)...un divorce me semble inévitable » (Le Monde 03-11-2004).

- La troisième est de messieurs Shapiro et Witney, du Think-tank european Council on Foreign Relations :

« Les Européens entretiennent avec les Etats-Unis une relation infantile et fétichiste, nourrie d'illusions, dont celle que les intérêts des Américains et des Européens sont fondamentalement les mêmes et celle selon laquelle la sécurité de l'Europe dépend encore de la protection américaine » (Le Monde 05-11-2009).

En France, quelques rares analystes tiennent le même langage, dont Philippe Immarigeon, un des meilleurs experts des relations transatlantiques.

*Je veux citer enfin un court extrait d'un article très documenté du général Desportes – fin connaisseur des Etats-Unis pour y avoir servi – dans la revue Défense et sécurité internationale (DSI) de janvier-février 2019 :*

*« Les Etats-Unis, désormais affranchis de leur dépendance énergétique à l'égard du Proche-Orient, pourront certes connaître de brefs regains d'intérêt pour l'Europe, ravivés par les comportements de Moscou, mais soyons sans illusions : jamais le soldat Ryan ne viendra mourir sur une plage d'Europe, ne serait-ce que parce qu'il s'appelle Ramirez ! ».*

Faut-il que nous soyions assez sourds pour ne pas entendre des vérités aussi simples ? Les intérêts des Etats-Unis et de l'Europe ne cessent de diverger, qu'il s'agisse de la relation avec la Russie, l'Asie centrale, le monde arabe, la Chine, sans que je puisse ici développer davantage.

Si vous vouliez bien me suivre jusqu'ici, je le redis encore avec force : comment peut-on croire qu'une organisation militaire aussi intégrée que l'Otan puisse répondre à des besoins de sécurité et de défense européens aussi différents de ceux des Etats-Unis ? Comment peut-

on encore demander aux Etats-Unis de prendre des engagements qu'ils ne tiendront pas ? Il ne faut surtout pas leur en faire le procès.

Si le citoyen d'Europe n'a pas conscience du risque énorme que nous prenons en confiant l'essentiel de notre défense à autrui, les pouvoirs européens en ont conscience, eux, mais ils mentent à ceux qu'ils gouvernent par manque de courage politique. Je considère qu'il est indigne de ces pouvoirs d'attendre d'autrui ce qu'ils peuvent assumer eux-mêmes, en toute indépendance, c'est-à-dire la défense globale de l'Europe et de ses intérêts dans le monde.

Je vais conclure en vous lisant un extrait d'une note du général de Gaulle daté du 17 janvier 1961 :

« On parle de l'unité de l'Europe... Mais il ne peut y avoir de personnalité de l'Europe si l'Europe n'a pas sa personnalité au point de vue de la défense. La défense est toujours à la base de la politique. Quand on ne veut pas se défendre, ou bien on est conquis par certains, ou bien on est protégé par d'autres... Il faut que l'Europe ait sa personnalité donc sa propre défense...cela veut dire qu'il lui faut une direction, un plan et des moyens qui soient les siens...

Il y a l'Otan. Qu'est ce que l'Otan ? C'est la somme des Américains, de l'Europe et de quelques accessoires. Mais ce n'est pas la défense de l'Europe par l'Europe. C'est la défense de l'Europe par les Américains ! ».

Cette prise de position forte est en contradiction totale avec un article de 1954 par lequel – au nom de son patriotisme exacerbé – il s'opposait avec une vigueur extrême à la création de la communauté européenne de défense (CED) et à l'armée européenne qui en eut été la concrétisation. Ce doit être le privilège des grands hommes de s'autoriser de telles contradictions !

Pour ce qui me concerne, il n'est aucune contradiction entre ma conviction européenne et mon patriotisme. Je suis certain que la France ne peut conserver sa place dans le monde, son génie, son influence, qu'au sein d'une Europe politique accomplie, c'est-à-dire fédérale pour appeler les choses par leur nom.

Les Etats-Unis d'Europe, ce n'est pas un gros mot. Il n'est pas nécessaire d'être un européen ardent pour comprendre cela. Ce devrait être un choix de raison. Pour les nations d'Europe, le choix est simple :

S'UNIR ou S'EFFACER

pour la défense comme pour le reste.

Merci pour votre attention. Je serai heureux de répondre maintenant à vos questions.

*Entre 2016, date de cette conférence, et 2023, des progrès ont été fait pour la défense européenne. En particulier :*

- Une implication plus grande de l'UE sur les questions de défense, à laquelle celle-ci s'était longtemps refusée sous la pression du Royaume-Uni.*
- Un « signal défense » chiffré introduit dans le réseau de satellites Galileo.*
- Des progrès dans la structure du commandement militaire de l'UE, mais pas encore de capacité de commandement d'une opération extérieure.*
- Création en 2021 d'une « Facilité européenne pour la paix », fond abondé par les Etats de l'UE et sur lequel 4 milliards d'euros ont été consacrés à l'aide à l'Ukraine.*
- Document « Stratégie spéciale pour la Défense et la Sécurité de l'Union européenne » adopté en 2023.*

*Toutes ces avancées sont bonnes à prendre. Reste le postulat accepté par les membres de l'UE selon lequel :*

- La défense stricto sensu de l'Europe est assurée par l'Otan*
- Les opérations extérieures le sont par l'UE lorsque l'Otan ne veut pas les assumer.*

*Ce postulat est un verrou qu'il faudra faire sauter pour que l'Europe assume son destin, c'est-à-dire sa défense, en toute indépendance.*

***C'est la thèse majeure de ma conférence.***